N° IDF 4107054 DE FROMONT-SELAS-44 PLACE ST JEAN 83500 LA SEYNE SUR MER FR61804337467

Tournée : C02

**FACTURE** 

Page : 1/1

Numéro: 809433



by PHOENIX group

Date: 01/02/2024 Heure: 12H30

Ligne facturées : 6 Référence commande :

N° de commande : NO00 365

Agence Phoenix TOULON

842 AV JEAN MONNET RD 206 10300 TOULON

Tel: 0 825 803 456 Fax: 0 820 250 250

Web: www.phoenixpharma.fr

Code	Qté Fact	Désignation produit	N° Colis	CodeArticle	N° de lot	Date pérem	Prix Public	N° Chrono	PU de base	TVA	Prix catalogue	% Remise	PU Net	Montant HT
55545														
1/ 1														
C36	1	BENERVA 250MG	1	3400930256619	23003T	31/05/2025	0.00			2.10	6.55	0.00	6.55	6.55
C20	1	CHLORHEXIDINE 0.12% BGR	1	3400930157442	CB32123	31/10/2026	2.44			2.10	1.90	2.50	1.86	1.86
C44	2	FRESUBIN MAX 2 FIBR VANILL	2	4051895033181	29TM2703	30/04/2025	0.00			5.50	9.58	0.00	9.58	19.16
C91	3	HYDROCORTISONE ROUS 10MG	1	3400930514177	3PU3C	31/08/2026	2.40		1.86	2.10	2.16	0.00	2.16	6.48
C36	1	INONGAN	2	3400934158940	232058	30/11/2026	0.00			10.00	4.95	0.00	4.95	4.95
C91	2	L-THYROXIN HENNING 75MCG SEC	1	3400930119792	3R1V8	30/06/2025	4.41		3.70	2.10	4.00	0.00	4.00	8.00

Escompte pour paiement anticipé sur relevé décadaire

0 jours = 0.10%
10 jours = 0.04%
20 jours = 0.01%

30 jours = 0%

e e

prix facturé au Client étant celui du tarif en vigueur au moment de la commande des produits, ces tarifs variant en fonction du prix du marché et des dispositions légales et réglementaires, ce compris les revalorisations tarifaires pouvant intervenir en cas de variations significatives des charges de PHOENIX Pharma tenant à des conditions extérieures à cette dernière.

Total HT 10.00 20.00 CA Cumul Net HT 0.00 47.00 22.89 19.16 4.95 0.00 0.00 TVA 0.00 0.48 1.05 0.50 0.00 2.03

PRELEVEMENTS CLIENTS au 10/03/2024

TAL TTC 49.03 EUR

Le client reconnaît avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et notamment de la clause de réserve de propriété figurant au dos du présent document. Important : les réclamations ne sont admises que dans les 72 heures suivant la livraison. Pénalités de retard : TBB + 6 points. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros (articles L.441-10 et D.441-5 C. com). Le client est éligible à la grille tarifaire applicable en fonction de sa catégorie. Les catégories de produits et les grilles associées sont identifiées par des codes alphanumériques